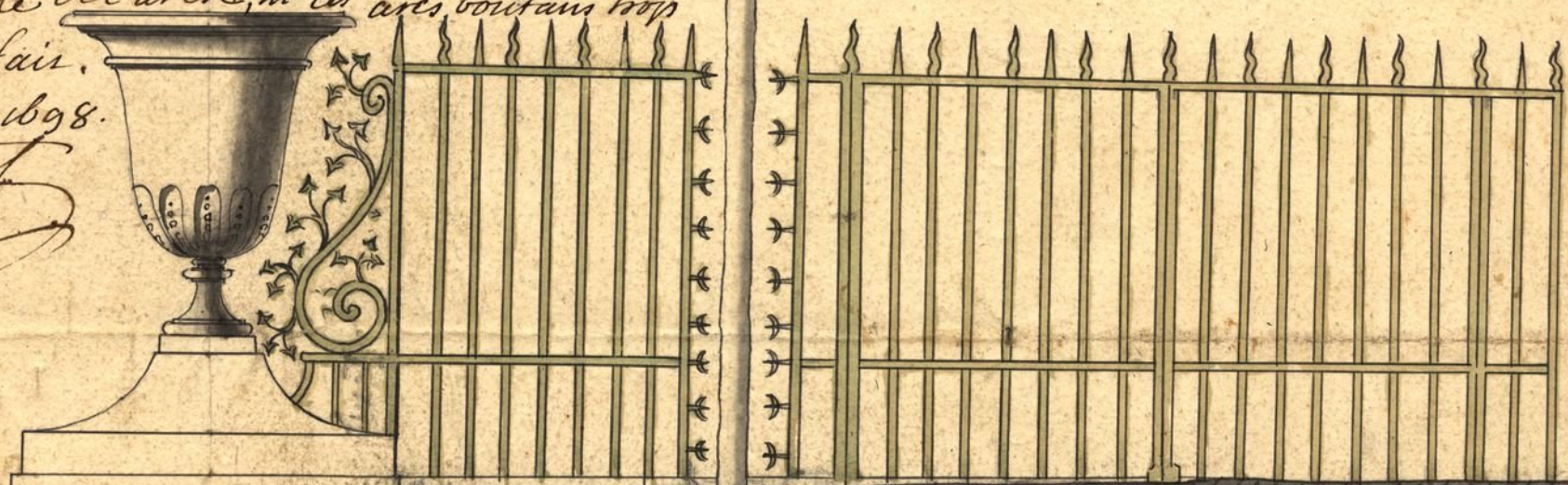


L'ordonneur fera les grilles que le Roy a ordonné  
 pour Marly, il ira sur le lieu pour en prendre  
 les mesures justes et s'adressera à M. de Ruff  
 pour lui faire voir la place.

Les barreaux auront 10. à 11. lignes et les  
 traverses 12. lignes au plus. Les dits barreaux  
 seront entaillés dans la traverse par moitié.  
 Il faut prendre garde de ne pas approcher le dernier  
 barreau trop proche de l'arbre, ni les arcs boutans trop  
 proche des vases. fait.  
 à Paris ce 13. Mars 1698.

*De Witt*



← Haute la bar a 9 pi 6 in →  
 ← Haute la bar a 8 pi 6 in →  
 2 ball.  
 2 balustrade de 4 p 4 p 1/2

